Etre référent·e ferme

Qui sont les référent·es ferme ?

Ce sont des bénévoles de Terre de Liens Auvergne qui deviennent **référent·es d'une ferme** après son acquisition par la Foncière ou la Fondation Terre de Liens. Idéalement, il s'agit du **binôme** de bénévoles qui s'était chargé de l'instruction du dossier d'acquisition et qui a une proximité géographique. Par la suite et au gré des départs et des arrivées, d'autres personnes pourront prendre le relai et devenir référent·es de la ferme.

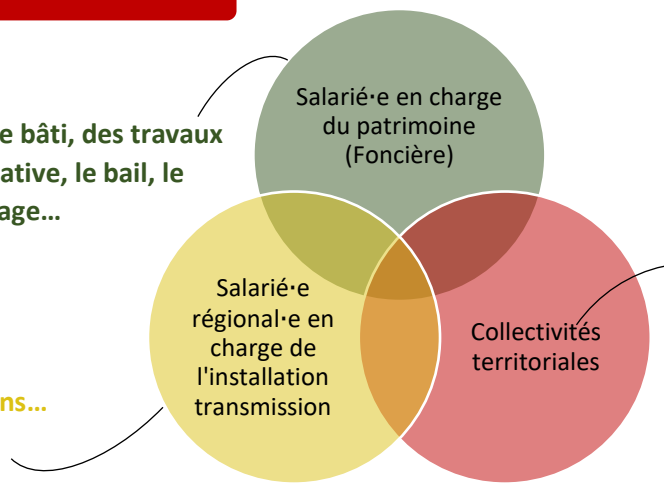
Quel est son rôle ?

La personne référente d'une ferme est chargée de :

- **Assurer le suivi** de la ferme en interface avec l'association et le pôle ferme.
- **Suivre et pourquoi pas organiser un évènement de la ferme, chantier participatif…**
- **Assister à la Commission Référent·e Ferme (CRF)** pour partager le suivi avec les autres référent·es ferme.
- **Réaliser** un **temps d'échange annuel** (sur la base d'une trame fournie par TdL Auvergne) auprès des paysan·nes afin de prendre des nouvelles, discuter des évolutions futures pouvant impacter le bail rural, les liens avec le territoire, faire un bilan de l'année.

Qui sont les personnes ressources ?

Une question sur le bâti, des travaux à faire, gestion locative, le bail, le paiement du fermage…



En soutien sur vos missions…

Une question Projet Alimentaire Territorial (PAT), documents d'urbanisme, réseaux associatifs…

Quels engagements ?

Ils et elles s'engagent en tant que bénévoles et adhérent·es à l'association. L'engagement peut être reconduit aussi longtemps que souhaité par les personnes concernées. Au démarrage, il est conseillé de programmer un échange pour **définir un fonctionnement** entre les fermièr·es et les personnes référentes. Il s'agit de discuter des besoins et des attentes de chacun·e afin d'assurer le suivi de la ferme.

! Attention !

Etre référent·e ferme CE N'EST PAS :

- Un·e inspecteur·rice qui va vérifier le bilan comptable de la ferme ;
- Une personne qui se rend sur la ferme sans prévenir les fermier·ères ;
- Une personne employée de la ferme ou ayant un lien de parenté ;
- Être à la disposition des fermier·ères pour organiser des événements sur la ferme ;
- Le ou la représentant·e du ou de la propriétaire sur la ferme.

Devenir référent·e ferme

Devenir référent·e ferme est un choix du ou de la bénévole. Etre référent·e ferme implique d'être adhérent·e de l'association et de participer régulièrement à la commission des référent·es ferme (CRF).

La désignation d'un nouveau référent·e ferme est **validé par la commission des référent·es ferme,** en **concertation avec les fermier·ères**. Même si ce n'est pas toujours le cas faute de bénévole disponible à proximité, les référent.es fermes travaillent en **binôme** pour partager la charge du suivi et favoriser la prise de recul sur une situation.

Question pratique



Chaque bénévole peut, s'il ou elle le souhaite, demander le **remboursement de ses frais de déplacements** lorsqu'il ou elle mène des actions pour faire vivre le projet de l'association. Les référent·es fermes peuvent donc demander le remboursement des trajets pour le suivi de la ferme. Il est également **possible** de **faire un abandon de ces frais** au profit de l'association.

Le suivi du temps passé sur les projets est valorisé dans les comptes de l'association, vous pouvez le renseigner sur Bénévalibre. Jean-François Gaffard, administrateur chez Terre de Liens Auvergne, est l'interlocuteur pour vos questions à ce sujet.

La trame d'entretien annuelle

Depuis 2023, l'Association Territoriale Auvergne propose une trame d'entretien ayant pour objectifs de :

- → Maintenir **un bon suivi** et entretenir le **dialogue avec le·s fermier·es ;**
- → **Envisager des animations sur la ferme ;**
- → **Faire le point sur la situation de la ferme et identifier d'éventuelles problématiques, besoins** ; Explorer d'éventuelles **pistes à creuser ;**
- → **Rappeler** si besoin **les rôles et les engagements** de chacun·es ;
- → **Informer l'association des principaux points de l'entretien lors des CRF** afin d'essayer de proposer des solutions aux problèmes identifiés avec le·s fermier·es.



La trame d'entretien est disponible en cliquant sur ce lien.

C**ontact**

Claire FARACO, salariée de l'association Terre de Liens Auvergne
c.faraco@terredeliens.org

Jean-François GAFFARD, administrateur de l'association Terre de Lien Auvergne
jean-francois.gaffard@laposte.net

Marc VIALLE, administrateur de l'association Terre de Liens Auvergne, copilote de la commission des référent·es ferme
marc.vialle7@orange.fr

Date de publication : Septembre 2022
Judith Bureau du Colombier